



Commande de produit lush antirides

Par **chris**, le **04/05/2012** à **20:51**

Bonjour,

J'ai commandé par internet un produit antirides facturé à 5 € il y a 3 semaines.

J'ai bien reçu le produit hier et aujourd'hui : surprise mon compte a été débité de 76,51 €.

Que faire ?

Merci

Par **pat76**, le **06/05/2012** à **18:22**

Bonjour

Comme beaucoup d'internautes vous vous êtes fait avoir.

Comme la société est basée en Angleterre...

Allez voir votre banquier et dites lui de ne plus accepter de demande de prélèvement de la part de la société X, sans que vous lui en ayez donné l'autorisation.

Voyez sur le forum

Arnaque web pura silk et lush